

La Grèce présidente à l'heure où se profile une éventuelle guerre en Irak

Le 16 avril, à Athènes, au pied de l'Acropole, les dix nouveaux Etats membres signeront leur traité d'adhésion

BRUXELLES

de notre bureau européen

Prendre la succession d'une présidence danoise de l'Union européenne unanimement saluée pour son efficacité n'est pas chose facile. La Grèce, dont le mandat de six mois a démarré, mercredi 1^{er} janvier, et qui passera le relais à l'Italie fin juin, a donc des ambitions limitées, ce qui ne constitue pas un antidote aux risques de crises. L'une d'elles est même déjà annoncée, avec la probabilité d'une guerre en Irak, laquelle va mettre la cohésion européenne, structurellement incertaine sur les questions internationales, à rude épreuve.

Georges Papandréou, ministre grec des affaires étrangères, souligne que l'UE privilégie une solution diplomatique, qu'elle suivra les

recommandations de l'ONU, et que le gouvernement socialiste du premier ministre, Costas Simitis, « *essaiera* » de favoriser une position commune. « *Mais je ne peux garantir un consensus* », admet-il.

PÉRIODE DE TRANSITION

La Grèce reconnaît que sa présidence risque d'apparaître comme une période de transition : l'élargissement de l'Union à dix pays d'Europe centrale et orientale a été acquis lors du sommet européen de Copenhague, et c'est au cours de la présidence italienne que le futur traité constitutionnel de l'Europe sera officiellement signé. Quand on souligne cela à Tassos Giannitsis, ministre adjoint des affaires étrangères, il s'insurge en souriant : « *Mais l'élargissement n'est pas fait ! Il nous reste*

à mettre en place un système cohérent, qui puisse fonctionner à vingt-cinq, qui soit attractif et performant. »

L'enjeu, souligne-t-il, est de faire en sorte que la plupart des Dix « *puissent suivre le rythme de l'Union, et que les Quinze ne soient pas affectés par [les retards] des Dix* ». Bien des choses restent à faire, insiste-t-il, et d'abord s'agissant de la politique sociale de l'Union, éternel parent pauvre de la politique communautaire. Comme l'« agenda de Lisbonne » est largement resté en plan, précise-t-il, il ne faut pas s'étonner si l'Europe paraît si lointaine aux citoyens. La stratégie pour l'emploi, les questions des retraites et de la Sécurité sociale, les effets du chômage, les conditions de travail, la santé, mais aussi une

nécessaire régulation de l'immigration, sont autant de domaines qui lui paraissent mériter un « *nouvel élan* ». Il faut une approche équilibrée, résume M. Giannitsis, « *pour promouvoir des formes de flexibilité, ainsi que de nouvelles règles du jeu pour protéger les travailleurs* ».

POINTS NOIRS

L'hypothèque politique de l'élargissement étant levée, il reste cependant à finaliser ce processus, et la Grèce entend lui donner tout le lustre nécessaire : ce sera chose faite, le 16 avril, à Athènes, au pied de l'Acropole, lorsque les Dix signeront leur traité d'adhésion.

Tous les points noirs n'auront pas pour autant disparu de l'agenda européen : la question de Chypre et l'évolution des relations

entre l'Union et la Turquie en font partie.

Tassos Giannitsis souligne que « *90 % de la population du nord de Chypre [occupé par la Turquie] veut l'intégration à l'Union européenne et est hostile à Rauf Denkash [le chef politique de la partie turque de l'île]* », mais les diplomates grecs reconnaissent que le fait de presider l'Union, tout en étant partie prenante au différend chypriote, ne favorise pas forcément un rôle de conciliateur. Pour des raisons de stabilité régionale, la Grèce ne cache pas son souhait de voir la Turquie rejoindre l'Union, et elle entend continuer sa mission de bons offices pour encourager le processus de réformes en cours à Ankara.

L. Z.